

ABONNEMENT

Par année.....\$2.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.00

Edition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
624, Rue Sparks.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa, 14 Déc. 1886

COMTÉ DE RUSSELL.

A la convention libérale qui a eu lieu, hier, à Ducauville, M. W. C. Edwards a été nommé candidat pour la Chambre des Communes et M. Alex. Robillard pour la Chambre provinciale. Le candidat conservateur dans ce comté pour la Chambre provinciale est M. Robert Cummings. Le candidat pour le parlement fédéral sera tout probablement Canadien-français.

M. MOWAT ET LES CANADIENS FRANÇAIS

En 1879, le Dr Saint-Jean se déclarait hostile au gouvernement Mowat parce que ce dernier ne voulait rien faire pour les Canadiens-français. Voici l'adresse qu'il lançait aux électeurs d'Ottawa.

Ottawa, 3 juin 1879.

Electeurs de la cité d'Ottawa, Messieurs.—Je ne suis pas candidat à la législature locale, et je prie en conséquence mes amis de ne pas voter pour moi. Je ne puis pas comme CANADIEN FRANÇAIS, CONSENTER A ME PRÉSENTER COMME PARTISAN DU CABINET DE M. MOWAT, dans les circonstances actuelles, et je ne saurais supporter le candidat du gouvernement.

Vous remerciant de l'appui que vous m'avez donné par le passé, je demeure.

Votre bien dévoué,
P. SAINT JEAN, M. D.

Si M. Mowat ne méritait pas alors l'appui des Canadiens français d'Ottawa, pourquoi voterions-nous aujourd'hui pour le maintenir au pouvoir? A-t-il fait quelque chose depuis pour les Canadiens-français? Nous a-t-il accordé quelque part du patronage? Non. Il nous a ignorés systématiquement.

Le Dr Saint Jean a réclamé avec raison la place de régulateur. La lui a-t-on donnée? L'a-t-on mieux traité qu'en 1879, alors que toute la population française demandait que ses services fussent reconnus par son parti?

Si le Dr Saint Jean a reçu quel que promesse, qu'on le sache. Mais tant que nous n'en aurons pas la preuve, nous persisterons à dire que M. Mowat traite les Canadiens-français avec une injustice révoltante.

L'ELECTION LOCALE.

Hier, ont été élus dans les différents quartiers de la ville les délégués qui devront faire le choix du candidat conservateur pour la législature provinciale. On en trouvera la liste plus loin.

Jusqu'à présent il a été d'usage d'élire un Irlandais catholique, un Canadien français et un protestant nous représentant à la Chambre des Communes. C'est un arrangement équitable, propre à satisfaire toutes les nationalités. Nous espérons qu'il sera maintenu, malgré les efforts de certains fanatiques, que nous saurons bien faire échouer tout comme en 1879 et en 1883.

Si le gouvernement Mowat ne nous traitait pas injustement en nous refusant un second siège à Toronto, il serait possible d'éviter bien des complications en donnant plus de satisfaction aux éléments divers qui constituent notre population. Mais il est évident que nous n'avons rien à attendre de M. Mowat qui veut tout simplement punir la ville de son dévouement à la cause française. Cette injustice

systématique pourrait bien coûter cher aux grites.

Qui sera le candidat conservateur? Nous n'en savons rien encore, le choix devant être déterminé par la convention. Nous comptons que nos amis sauront faire un choix qui s'imposera à la confiance publique.

Il paraît que les grites sont fort embarrassés quant au choix de leur candidat. C'est à qui refuserait l'honneur de se faire battre. Cet honneur aurait même été offert aux honorables MM Mowat et Fraser qui se seraient empressés de le refuser avec enthousiasme. Le maire McDougal aurait également refusé. Il est question maintenant d'un candidat protestant, M. McLean, de la société McLean, Rogers et Cie.

Ce ne serait pas la première fois que les grites briseraient le pacte. On se souvient de la lutte de M. Featherstone contre l'honorable John O'Connor et M. O'Donoghue. Si peu pressés qu'ils soient de montrer leur jeu aussi embrouillé, il faudra bien que les grites s'exécutent bientôt en attendant que leur candidat soit exécuté. Nous leur promettons des émotions.

Conservateurs d'Ottawa, serons nos rangs, maintenons le pacte, choisissons et élisons un Irlandais catholique. Traitons les autres comme nous voulons être traités.

NOTES POLITIQUES

Le *Chronicle* de Québec annonce qu'une députation s'est rendue auprès de M. J. G. Bossé, M. P., pour lui demander de se porter candidat à Québec Centre et que M. Bossé a formellement déclaré à la députation que, pour aucune considération, il ne se porterait de nouveau candidat.

Voici quelle sera la tournée électorale de sir John et de ses ministres :

A Aylmer, aujourd'hui ;
A St Thomas, mardi soir ;
A Essex-Sud, deux assemblées mercredi ;
A Lucan, jeudi après-midi ;
A Petrolia, jeudi soir ;
A Wingham, vendredi ;
A Dresden, samedi après-midi ;
A Chatham, samedi soir ;
A Port Perry, lundi, 20 courant ;

A la convention libérale de Russell, hier, M. Alex. Robillard a été choisi comme candidat en opposition à M. Robert Cummings pour la représentation du comté de Russell.

M. Gellay, de Winnipeg, est actuellement en visite à Ottawa. M. Gellay est le père de M. Gellay qui a été élu par acclamation dans le comté de Cartier, Manitoba.

Le *Manitoba* annonce que la santé de Sa Grandeur Mgr Taché s'améliore.

Il s'en est fallu de trente voix que M. Ecrement ait perdu son dépôt dans le comté de Montcalm.

L'honorable ministre de l'éducation dans Ontario adressera la parole à une assemblée des libéraux d'Ottawa mercredi soir dans la salle d'Opéra.

Club de raquettes "Le Canadien"
Mercredi soir à 8 hrs., assemblée régulière des membres du club de raquettes "Le Canadien", à leurs salons, No 140 rue Sparks. Tous sont priés de s'y rendre ; affaires très importantes.

EUG. MOREAULT,
Président.

DANS LA CAPITALE

Changement

Le bureau de poste de New-Edinburgh sera changé de place sous peu ; il sera transporté de la maison de M. J. W. Proctor et Cie, où il est actuellement, dans le magasin ci-devant occupé par M. R. Blackburn.

Filous

Dimanche soir, pendant que la famille de M. Gilmour, de la rue O'Connor, était allée à l'église, des filous se sont introduits dans la résidence et ont tout mis sans dessus dessous. Les voleurs cherchaient probablement de l'argent, car plusieurs articles de bijouterie ont été laissés intacts. On a tout lieu de croire que les auteurs de cet acte sont des jeunes garçons car ils se sont contentés de vider deux bourses appartenant à Mde et Mlle Gilmour sur lesquelles ils ont mis la main.

Toutes les nuances de peluche de soie à \$1.00 la verge seulement au magasin à bon marché de P. Rochon.

Un procès important

M. A. Reeves, d'Ottawa, a intenté une action contre madame Cameron, de Howick, pour un montant de \$40,000 dans une cause qui repose sur des faits d'une importance exceptionnelle. Il allègue qu'en 1868, Mde Metyler a fait un testament créant substitution en faveur de ses arrière-neveux, savoir les petits-enfants de John J. Reeves, autres fois marchand-tailleur bien connu de Montréal.

A la mort de Mde Metyler, John J. Reeves s'est emparé de tous les biens en vertu d'un petit testament olographe portant ni lieu, ni date, écrit dans un français et avec une orthographe impossible et dont voici la teneur : "Je donne tous mes biens à John J. Reeves pour avoir lui ben soin de moi."

L'année dernière, Reeves est mort nommant Mde Cameron sa légataire universelle. Maintenant, l'un des fils de John J. Reeves grevé de la substitution créée par le testament de Mde Metyler, poursuit Mde Cameron pour faire casser le petit testament olographe et pour se faire restituer les biens de la testatrice qui avait laissé une fortune considérable. Elle possédait sur la rivière St Pierre une propriété qui, en 1874, s'est vendue au-delà de \$100,000.

MM. Brodeur et Mackay sont chargés de la poursuite.

Une centenaire

Une centenaire vient de mourir à St Lin ; madame Angélique Richard, veuve de feu Joseph Auger, était âgée de 100 ans, 5 mois et 5 jours ; elle était aveugle depuis plusieurs années, mais jouissait de toutes ses autres facultés.

Flanelles grises tout laine à 20 cts chez P. Rochon.

L'enquête Brett

Cette enquête s'est continuée hier soir à la gare Union, sous la présidence du coroner Wright. Les Drs Horsey et Kelly présenteront leur rapport. Dans leur opinion, la mort a été causée par un choc violent à la tête.

Plusieurs des jurés qui se sont rendus sur les lieux de l'accident ont rapporté que la distance entre la hauteur d'un char et le dessus du pont n'est que de 4 pieds et 8 pouces.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages.—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant—466 rue Sussex.

Reprise d'affaires

Depuis quelques jours les marchands se réjouissent de la reprise du commerce ; l'approche des fêtes étant l'époque des bonnes ventes, tout fait croire que cette année la saison des ventes sera très productive.

Nouveautés dans les étoffes à robes chez P. Rochon.

Réduction de prix

La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, toujours empressée à satisfaire les vœux du public voyageur, a décidé la réduction suivante de prix à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An :

Billets de retour à moitié prix sur toutes les stations de la ligne depuis le 25 décembre 1886, et jusqu'au 27 décembre 1886, et depuis le 1er janvier 1887, bons pour retourner jusqu'au 3 janvier 1887.

Billet à un tiers de prix du passage ordinaire bons depuis les 23, 24 et 25 décembre, et 30 et 31 décembre, et 1er janvier 1887, bons pour retourner jusqu'au 4 janvier 1887.

Nul doute qu'un grand nombre de personnes d'Ottawa et de Hull profiteront de ces grands avantages.

Le temps qu'il fait

Après la température plus qu'humide d'hier, le froid a repris et ce matin les rues sont transformées en patinoirs. Bon gré mal gré les piétons sont forcés de patiner sur les trottoirs. Un peu de cendre ou de sable répandu ne serait pas mal à propos du tout car cela éviterait plusieurs chutes.

En ville

M. Robert Cummings, candidat conservateur pour le comté de Russell, à la Législature Locale, était à Ottawa hier. Les chances de M. Cummings sont belles et son élection est assurée.

Cour de Police

14 déc.—G. Ladouceur accusé d'avoir volé \$130. de W. Murphy, cause remise à demain ; Isaac Whistle pour langage insultant envers Mary Moose \$20 d'amende ou 2 mois de prison ; Thomas Hamilton et Mathew Lynch pour vol d'une peau de bœuf appartenant à E. Moose, cause remise à samedi.

A travers les bureaux publics

—Sir Hector Langevin est parti, hier soir, pour Québec. Il sera absent pour quelque jours.

—M. Lowe secrétaire du département de l'Agriculture sera de retour à Ottawa aujourd'hui.

—Les plans pour le nouveau bureau d'imprimerie sont en voie de préparation.

—La nouvelle que l'Intercolonial aurait acheté l'établissement de M. Carrier et Laine, à Lévis, est née par le département.

Petites Notes

—Par suite de la pluie abondante d'hier, la glace sur les différentes rivières est devenue très mauvaise et bien peu de personnes s'y sont aventurées.

—Le Révd P. Dowdall, de la Basilique, est parti pour aller prêcher une retraite à Montréal et ne sera de retour que samedi prochain.

—La riche épergne en argent gagnée par sir John A. Macdonald au bazar St Patrice ne lui a pas encore été présentée. Elle le sera sous peu.

—Le 16 courant, on donnera un concert en faveur de l'église nouvelle de Gatesville, (Billing's Bridge).

—La Basilique est fermée de ce temps-ci afin de permettre de faire le nettoyage complet des bancs et des planchers.

—L'eau du canal continue à s'écouler lentement.

—Le cadavre de l'infortuné Britt, aiguilleur sur le chemin de fer du Pacifique, a été expédié à Toronto hier soir, à la résidence de sa mère.

—Réunion du bureau des Ecoles Séparées ce soir, à 8 heures.

SCENE EFFRAYANTE

On signale une scène effrayante qui se reproduit chaque soir à la ménagerie Salvo, à Dijon. Le magnétiseur Torcy entre dans la cage des lions en compagnie du dompteur et d'une jeune fille nommée Lucia qui est un sujet cataleptique. Torcy l'endort et lui ordonne de diriger son regard vers les lions, ce qu'elle fait avec une parfaite impunité. Il la plonge ensuite dans un accès de catalepsie. Son corps prend la roideur d'une planche et sa tête et ses pieds sont attachés à deux tabourets. Torcy et le dompteur fustigent alors les lions qu'ils obligent à sauter par-dessus le corps de la jeune fille jusqu'à ce que le public effrayé de ce spectacle et du rugissement des lions, s'écrie : "Asses ! Asses !"

Vous pouvez toujours avoir de bonnes marchandises à meilleur marché que partout ailleurs au magasin de P. Rochon.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

P. Rochon n'est jamais en arrière des autres pour ses bas prix.

XMAS TOBOCCAN

Amelioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché !

Conve tes pour chevaux, au prix coûtant ; se vendant rapidement. Poles pour ridoirs aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rouleaux automatiques, seulement 95 cents.

LAMPES ELECTRIQUES

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE,
160 RUE SPARKS,
OTTAWA.

B. G.

PARDESSUS.

117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant.
Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie,
150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

Bonne Chance !!

Dix mille pièces de belle

TAPISSERIE

venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTS la pièce.

CHEZ

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE

Coin des rues SUSSEX ET YORK,
Ottawa.

Ottawa 11 déc. 1886—1janv.

LA GRANDE VENTE

MOITIE PRIX

—CHEZ—

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI.)

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruteur 'Argand,

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prendra cheminée ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruteurs, est enlevée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Soul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885.

Aux Electeurs

DE LA

CITE D'OTTAWA

MESSIEURS.—

A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judicieuse duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attends votre décision avec toutes les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs

Votre obéissant serviteur

WM. G. PERLEY

Ottawa 16 nov. 1886—1m

A VENDRE

Trois engins presque neufs et en très bon ordre ; dimension des cylindres 10x18, 12x24 et 8x16. Ils peuvent être vus en fonction chez E. CHANTELOUP, 593 rue Craig, Montréal.

Nov. 6, 1886—2s.

—TRENTE JOURS SEULEMENT—

COMMENTANT JEUDI SOIR, 18 NOVEMBRE 1886

—PARANT ANNONCE DE LA VENTE DES—

PASTILLES INDIENNES DE GRIFIN POUR LE RHUM,

—Au No. 61, Rue Rideau—

Ann de bien annoncer ces Pastilles Indiennes pour le Rhume, \$20,000 valant de présents seront donnés en prix variant de 10 cents à \$20.

Vente de l'après-midi.—Portes ouvertes à 2 heures, la vente commencera à 16 heures. Vente du soir.—Portes ouvertes à 7 heures, la vente commencera à 7 h 15.

Prix.—.....5 cent le bâton.

25 bâtons envoyés par la maille pour \$1.00.

Adresse : J. GRIFIN 61 rue Rideau, Ottawa.

Ottawa 17 nov. 1886—1m.

présenté
ne manquez pas
de aux magasins
ne, car là vous
sortes de beaux
rennes, tels que
avec beaux cou-
rants couverts en
r de Russie ; ob-
de toute sorte, et
une grande va-
as beau choix de
tions en français

de la diminu-
occasionnée par la
pri-s et de la na-
ence ; aussi d'une
ité de stock, M.
and de hausse-
B itanna et A.
de de faire une
able sur tout son
assures, gants,
etc. Cette réduc-
jusqu'à la fin du
ous ceux qui ont
achats s'empres-
à bonne heure,
s plus de choix
voir un bon bar-
a un assortiment
sures pour en-
ouchouc. Qu'on
e. 10 déc—3s.

guerie

cin retiré, ayant
naire des Indes
d'un remède
pour la guérison
ente de la Con-
bitte, le Catarhe,
es les affections
la gorge, et qui
ut la débilité ner-
maladies ner-
voir éprouvé ses
ts curatifs dans
e, trouve que c'est
re connaître aux
par le désir de
ances de l'humai-
tatis à ceux qui le
ette en allemand,
s, avec instruc-
rer et l'employer.
ste si on adresse
omment ce jour-
19 Powers Block,
1 déc. 1886—1a

ES

t, M. François Roy,
aberge à l'âge de 73

rs sa perte une épouse

u courant, M. Olym-

r, à l'âge de 61 ans,

père de M. A. d'écir

, à l'âge de 19 ans et

alors Poullet, fils re-
neur de pompes funé-

ale St-LEON

de la médecine

populaire.

magasin important

-E., 19 août 1886

l'Eau St-Léon, fils re-

lle-Bocoe.

souffrais de la dys-

h-s ; j'avais essayé

rits par les meilleurs

rait fait effet, quand

er l'EAU ST-LEON.

quelques mois, sui-

et c'est le premier

quelque soulage-

ns que je viens de

ix de recommander

personnes qui souf-

les bronches,

voire, etc.

LEMAISTRE,

de la vapeur Beaver.

DUNN,

ans Ottawa,

e Dalhousie.

Chaines,

s Etc.,

CONDITIONS

ILES DE

semaine

Freres

SUSSEX.

r pour da-

matins, ca-

rs, etc.,

semaine par

FRERES

visite de notre agent